



DOUANES DUNKERQUE

Calais, le 13/08/10

Patrice Cambraye
Secrétaire National
Secrétaire Interrégional
des Douanes de Lille.

David-Olivier Caron
Secrétaire Régional
des Douanes de Dunkerque

à

Monsieur le Directeur Général
des douanes

Lettre ouverte

Monsieur le Directeur Général,

Nous avons appris la prolongation de quatre mois de l'expérimentation scanner à la BSI de Calais Littoral, quelques jours après votre visite, où selon vos dires celle-ci n'était que d'un mois.

Cette prolongation est inacceptable dans les conditions actuelles.

La CFDT vous demande de mettre à disposition du Chef d'Unité de Calais Littoral, 20 agents de Paris Spécial supplémentaires, afin de permettre aux agents en place de continuer à exercer leurs missions dans des conditions normales.

A ce jour, les anglais ne semblent pas satisfaits de l'utilisation de cet outil et surtout des résultats en matière de lutte contre l'immigration (une seule constatation en quatre mois).

Cette prolongation de quatre mois n'apportera rien de plus. La capacité de contrôle de cette machine ne pouvant être augmentée indéfiniment. C'est donc un échec programmé.

Concrètement, les politiques (britanniques et françaises) n'ont pas le courage de faire machine arrière et prolongent donc artificiellement le dispositif : « reculer pour mieux sauter »

Les conditions de l'accord passé avec les autorités britanniques s'apparentent, pour la CFDT, à un marché de dupes. Nous ne permettrons pas que les agents y perdent leur santé.

Les installations actuelles étant provisoires, il sera difficile aux agents d'affronter l'hiver dans de bonnes conditions, en raison du climat particulièrement rude de cette région.

Qui plus est, nous faisons une fois de plus le constat de l'abandon des autres missions au profit du scanner, faute d'effectifs.

Dans le douanes info n°314 de Juillet/Août 2010, nous pouvons lire : « L'implication remarquable de l'ensemble des agents et de leur encadrement a déjà permis de tirer un certain nombre d'enseignements de l'expérimentation en cours ». Lesquels ?

Si la seule conclusion que vous en avez tirée est que les agents de Calais sont corvéables à merci, vous vous trompez.

La CFDT espère, Monsieur le Directeur Général, que ce courrier ne restera pas lettre morte et qu'un renfort d'effectifs sera mis rapidement à la disposition de cette unité (Paris Spécial ou mutations anticipées).

Comptant sur votre sens du dialogue social, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de notre haute considération.